

N° 127 Du 3 germinial an 11.

LAISSEZ passer librement *Antoine Joseph Marie de 30 germinial an 7.*
natif d' *Jouyrac* domicilié à *id.* municipalité
d' *id.* département d' *le Cantal* âgé de *29* ans, taille
d' *1 m. 731 m* cheveux *et* sourcils *châtain foncé* yeux *roux*
front *bas* nez *long et épais* bouche *ordinaire* menton *oux* visage
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant *en Espagne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approubatif de *Joseph de Mauriac*
en date du *9 Ventose an 11* et sur l'attestation du citoyen *Jean Lilet* demeurant
à *Aurillac* et du citoyen *Gabriel Berault* demeurant à
id. lesquels ont signé avec nous. *Lil Roche et Lafu*
Jainé Berault Lilet

N° 128 Du 2 jour

LAISSEZ passer librement *Jean Baptiste Dur 3. Du nom porteur d'un congé absolu ainsi délivré*
natif d' *Aurillac* domicilié à *id.* municipalité
d' *id.* département d' *le Cantal* âgé de *26* ans, taille
d' *1 m. 720 m* cheveux *et* sourcils *châtain* yeux *gris*
front *haut* nez *moyen* bouche *ordinaire* menton *roux* visage
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant *en Espagne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approubatif de *Maire d'Aurillac*
en date du *present jour* et sur l'attestation du citoyen *Jean d'Artis* demeurant
à *Aurillac* et du citoyen *Jean Martin* demeurant à
Jean lesquels ont signé avec nous. *et Lilet Dur.*
Buc d'Artis Martin

N° 129 Du 5 jour

LAISSEZ passer librement *Pierre Battud marié le 6 pluviôse an 6 et porteur d'un congé de*
natif d' *Archis* domicilié à *id.* municipalité
d' *id.* département d' *le Cantal* âgé de *26* ans, taille
d' *1 m. 67 m* cheveux *et* sourcils *noirs* yeux *châtain*
front *bas* nez *long* bouche *moyenne* menton *roux* visage
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant *en la Rep. Antioquienne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approubatif de *Joseph de Mauriac*
en date du *11 de ce mois* et sur l'attestation du citoyen *Bernard Bonnet* demeurant
à *Aurillac* et du citoyen *Antoine Chablat* demeurant à
J.B. lesquels ont signé avec nous. *Lil Battud et Lafu Jainé*
Bonnet Chablat